



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

*Isabelle Wurtz
DRAAF Grand Est
Service Forêt Bois*

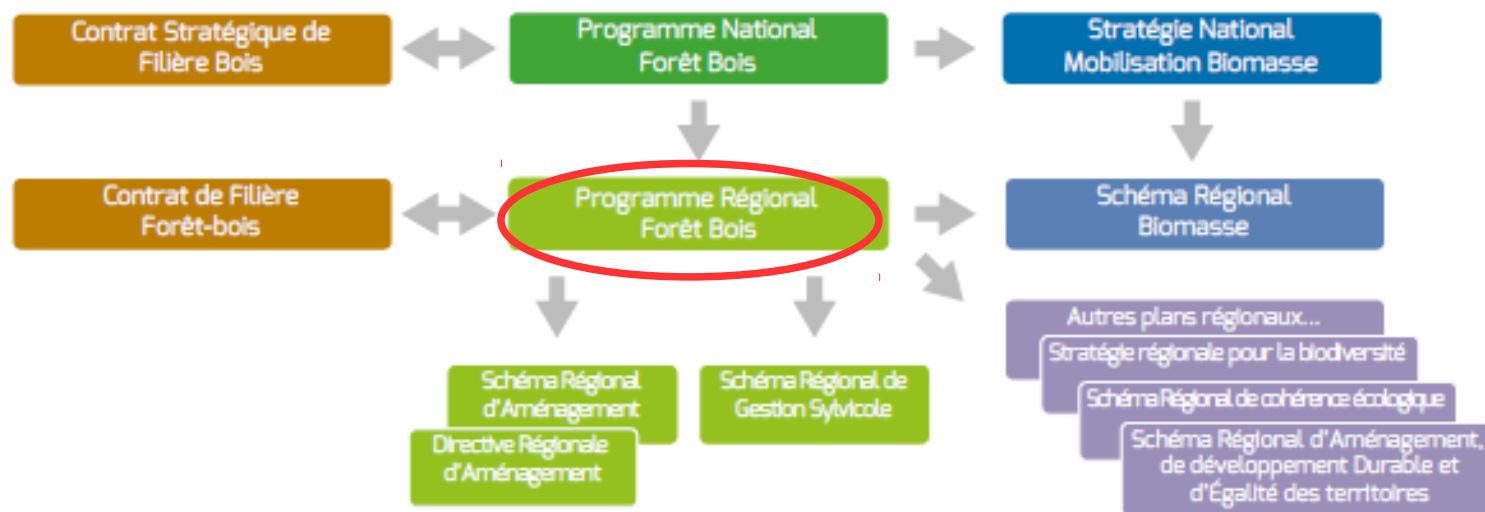
Retour d'expérience sur l'Évaluation Environnementale du Programme Régional Forêt-Bois Grand Est 2018-2027

Séminaire

Évaluation environnementale

Bron - 17 octobre 2019

- Déclinaison régionale du Plan National Forêt-Bois (PNFB) sur 10 ans
- Définit les orientations de gestion durable + actions en faveur de filière forêt-bois → 100 actions dont 20 actions phares



Approuvé
le 23/09/2019



Disponible sur : <http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/PRFB>

méthode d'élaboration PRFB et évaluation environnementale

- Commission CRFB co-pilotée Etat – région (2016)
- Rédaction PRFB en régie DRAAF, en s'appuyant sur des GT
→ méthode itérative enrichissement de versions
- **AMO pour l'animation de la démarche d'évaluation environnementale** :
 - rédaction du rapport d'évaluation environnementale
 - l'annexe déclaration environnementale (hors consultations : autorité environnementale, public, transfrontalier)
- **Sélection du CEREMA suite à appel d'offres**
- Point de vigilance : anticipation marché cf. délais



Marché - cahier des charges de la comm



Décomposition en tranches

- **Tranche ferme** : Pilotage et animation de la démarche itérative d'évaluation environnementale en lien avec le PRFB

→ 1er rapport environnemental

- **Tranches optionnelles** :

n°1 → Rapport env. incluant modifications suite aux consultations

n°2 → Déclaration environnementale.

Bilan : décomposition peu utile si le prestataire donne satisfaction.

Point de vigilance : définition des délais au sein du marché certains sont indépendants du prestataire, liés à l'avancement général de la rédaction du plan, à la durée des consultations etc.

Rapport d'EES du PRFB Grand Est - plan

- 1 - Résumé non technique
- 2 - Présentation générale du PRFB Grand-Est et articulation avec d'autres schémas/plans/programmes
- 3 - État initial de l'environnement
- 4 - Les solutions de substitutions raisonnables permettant de répondre à l'objet du PRFB Grand Est dans son champ d'application territorial
- 5 - Évaluation des incidences Natura 2000 du PRFB Grand Est
- 6 - Effets notables probables sur l'environnement de la mise en œuvre du PRFB Grand Est
- 7 - Mesures pour Éviter – Réduire – Compenser (ERC)
- 8 - Présentation des indicateurs
- 9 - Méthodes d'évaluation des incidences utilisées



Version du 15 mars 2019



Démarche itérative EE et PRFB - atouts

- phase diagnostic PRFB et phase de rédaction de l'état initial de l'EE même période et avec des synergies (utilisation commune de données, cartes, traitements... gain de temps + compréhension/appropriation).
- définition des enjeux et leur hiérarchisation réalisée avant le début de la définition des actions → plan stabilisé et intégration précoce dans la matrice de croisement des enjeux et actions
- participation directe du prestataire aux réunions des GT + réactivité
- augmentation de la cohérence de la stratégie en rapport autres plans
- Indicateurs environnementaux en grande majorité également indicateurs du PRFB

- Proportion en volume de gros et très gros bois vivants (référence volume bois fort tige IGN)	Oui	IGN	2013-17	Feuillus : GB : 25%-TGB : 9% Résineux : GB : 20% -TGB : 5% Mixtes : GB : 24%: TGB : 9%	Mi-parcours
- Evolution temporelle de l'abondance des populations d'oiseaux communs spécialistes des milieux forestiers	Oui	ONB	2016	A préciser	Mi-parcours

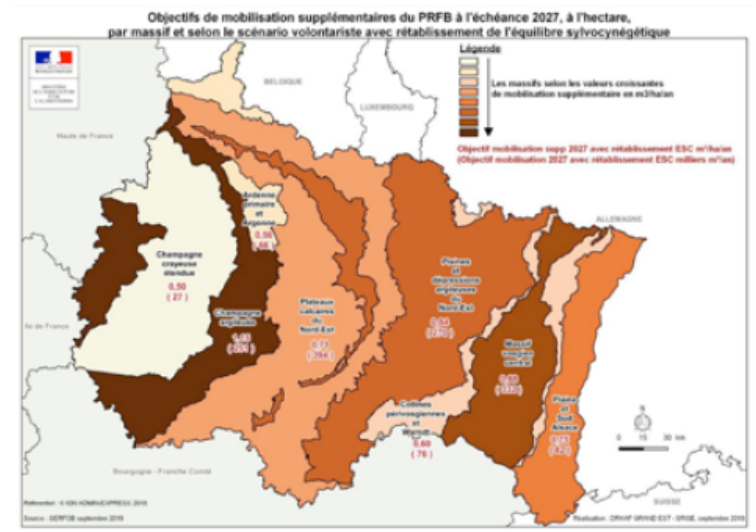


• Apport de l'EE – cas d'un risque majeur

Appréciation initiale de l'impact	Appréciation à terme
<p>Préservation des arbres de grande dimension, des phases de sénescence et du bois mort</p> <p>Deux actions risquent d'accroître le prélèvement des arbres de grande dimension :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutenir la valorisation matière de la ressource régionale en hêtre - Encourager, selon une approche équilibrée des enjeux, le développement de solutions et de capacités industrielles adaptées à la transformation de gros bois résineux 	<p>- Les chapitres II.5.3 et IV.1.3 prennent en compte l'importance des vieux arbres : le futur Parc National des forêts de Champagne et Bourgogne prévoit 3000 ha préservés dont 5 à 7 % d'îlots de vieillissement et 3 à 5 % d'îlots de sénescence. Les RBI, les sites Natura 2000, et l'engagement de l'ONF depuis 2009 à 1 % d'îlot de sénescence permettront le maintien des grands arbres sénescents.</p> <p>- L'absence de mobilisation supplémentaire de menu bois est une décision importante du PRFB en faveur de la fertilité, de l'évitement des tassements et de la biodiversité liée au bois mort au sol. On notera à cet égard que cette action va très <u>au delà</u> des prescriptions du PNFB qui préconisent la mobilisation d'un quart de la disponibilité brute en menu-bois (soit la moitié de la disponibilité technico-économique).</p>

	RÉCOLTE ACTUELLE	OBJECTIF DE MOBILISATION		OBJECTIF DE MOBILISATION SUPPLÉMENTAIRE	
		Sans ESC	Avec ESC	Sans ESC	Avec ESC
BOIS D'OEUVRE	3562	3 970	4 174	408	612
BOIS INDUSTRIE + ÉNERGIE	4473	5 008	5 358	535	885
TOTAL	8035	8 978	9 532	943	1 497

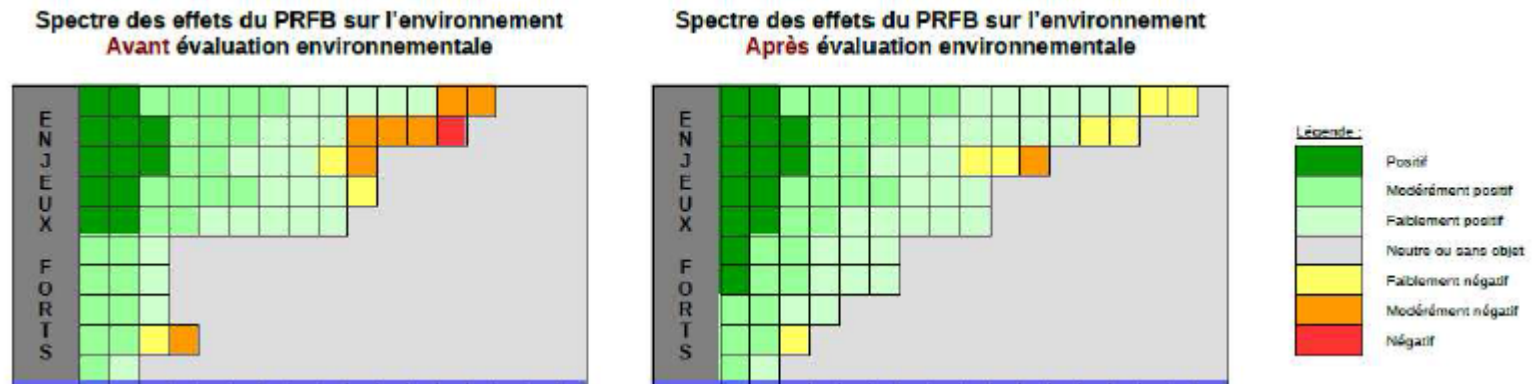
*ESC : équilibre sylvo-cynégétique



Démarche itérative EE et PRFB - limites

- Difficile formalisation complète de la démarche itérative.
- Plus la démarche itérative est correctement menée plus il est difficile de décrire a posteriori les mesures ERC prises cf. intégration dans la conception des actions !
- **Difficulté à dépasser l'évaluation des incidences directes sur l'environnement** pour réaliser un véritable éco-bilan de chaque action au vu du volume des incidences à évaluer (matrices de croisement des enjeux et des actions).

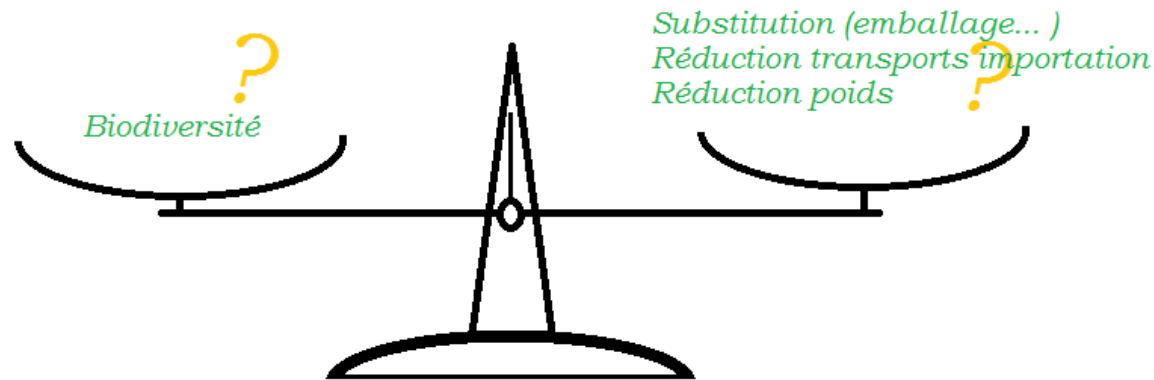
- Conclusions sur ERC



Exemple – PRFB et peupliers

Avis EES très réservé sur l'action « développement de la populiculture »

Mais pas de prise en compte des incidences indirectes (carbone...)



→ Dépasse les capacités d'évaluation d'un rapport d'EES.

Conclusion EE - PRFB

- Renforce la crédibilité / cohérence d'un plan stratégique
- Une meilleure prise en compte du diagnostic environnemental et des actions ERC dès leur conception
- Sous réserve d'une rigueur dans la méthode (enjeux, hiérarchisation amont)

La démarche EE ne remplace pas la concertation amont



Réflexion : grouper certaines évaluations environnementales
Exemple : PRFB avec DRA/SRA ou SRGS → économie budgétaire

